

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DU COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN

12^e ANNÉE. – 3^e NUMÉRO. – Mars 1863.

NOTE SUR LES CONSTRUCTIONS ROMAINES DÉCOUVERTES AUX THERMES, TERRITOIRE DE CRÉZILLES.

Il y a une trentaine d'années qu'on ouvrait, pour la première fois, des fossés au périmètre de la forêt communale de Crézilles, au canton dit *aux Thermes*. Ces fossés traversèrent, sur une longueur d'environ 150 mètres, une partie des ruines romaines que l'on rencontre sur ce point, sur une étendue, en ligne droite, de plus de 400 mètres. On a vu ailleurs¹ qu'à cette époque, on tira de ces fossés, dans l'endroit où les ruines ont le plus d'apparence, une quantité de briques assez considérable pour en paver la cuisine du garde forestier d'Ochey. A la même époque et au même point, un propriétaire riverain² fit aussi des fouilles dans son champ, et il trouva une partie des objets mentionnés dans le 4^e paragraphe de ma lettre du 9 novembre dernier, ainsi que des briques en quantité également considérable, puisqu'il en pava la cuisine de son moulin situé aux Bouvades ; il en vendit en outre pour une somme assez importante.

Au mois d'octobre dernier, on cura ces fossés et on fit quelques trouvailles dont j'ai parlé dans la lettre que je viens de rappeler. Mais, depuis cette époque, des fouilles d'une certaine importance ont été commencées³ et dirigées à partir des fossés sur les propriétés riveraines, précisément encore au même lieu on l'on fit des recherches il y a trente ans. Quelques objets trouvés furent alors portés à M. l'inspecteur des forêts de l'arrondissement de Toul, qui avait déjà en dépôt ceux qu'on avait trouvés au mois d'octobre Il fit continuer et agrandir les fouilles ; on déblaya plusieurs pièces ; on cherchera ensuite à reconnaître l'ensemble des constructions, et l'on mit ainsi en lumière un corps de bâtiment partagé en quatre pièces de structure et de forme assez bizarres au premier aspect.

Avant d'en faire la description, disons tout d'abord que, dans les nombreux décombres enlevés, on ne rencontra que peu d'objets curieux. Sous ce rapport, les espérances que l'on pouvait concevoir, d'après les trouvailles faites déjà, furent en partie déçues ; mais, par compensation, les constructions mises à découvert sont assez intéressantes pour qu'on ne regrette pas d'avoir entrepris ces travaux.

Quelles sont donc ces constructions, et surtout quelle en a été la destination ?

Voici ce que mon peu de connaissances sur cette matière m'a permis de supposer ; Je livre mes appréciations aux personnes compétentes pour relever les erreurs que je pourrais commettre.

Ces bâtisses semblent être les restes d'un petit établissement de *bains romains*.

Si cette supposition est fondée, et tout porte, du reste, à le faire croire, la tradition, annonçant des bains romains sur ce point, se trouverait ainsi confirmée, et le nom du canton par là même justifié.

Cet établissement de bains ne paraît pas avoir eu un grand développement ; il semble se borner au bâtiment découvert⁴.

Dans un espace aussi restreint, on ne peut pas espérer de rencontrer toutes les parties dont se composaient les bains publics romains, ou ceux des riches particuliers ; néanmoins, on va voir que les parties essentielles s'y trouvent réunies.

Ainsi, la pièce A représente l'*aquarium* ou le réservoir destiné à fournir l'eau pour les divers bains.

La pièce B ne serait-elle pas le *frigidarium* où l'on prenait les bains froids ? Les murs recouverts d'un ciment de tuileaux pulvérisés, les degrés placés à l'entrée, l'exposition au nord, semblent donner du crédit à cette hypothèse.

La pièce C présente un cabinet de bains. Bien que le plus petit, ce compartiment n'est pas le moins intéressant.

Enfin, la quatrième pièce D n'était-elle pas l'officine où se trouvait le fourneau destiné à chauffer l'eau et les diverses salles de l'établissement ?

La salle principale des bains, où se trouvaient les baignoires, n'était-elle pas au rez-de-chaussée, au-dessus du réservoir A, ainsi que je vais l'expliquer en donnant des détails sur la structure de cette pièce ?

Ce réservoir A est aujourd'hui complètement à découvert ; le fond s'en trouve à un mètre au-dessus du

1 Journal de la Société d'Archéologie, n° de décembre 1861.

2 M. Lelièvre père, alors meunier aux Bouvades.

3 Par M. Lelièvre fils, brigadier forestier à Ochey, propriétaire du champ.

4 Voy. Le plan ci-joint.

sol des terres labourables. Il est pavé, mais sur une moitié de sa surface seulement, avec des briques de 40 centimètres de long sur 30 de large, reposant sur une abondante couche de mortier de chaux et de sable. Les briques de l'autre moitié ont été enlevées il y a trente ans.

Les murs latéraux sont recouverts d'un épais ciment, de la même composition que celui du *frigidarium* ; on n'y voit aucune trace d'ouvertures pour communiquer, soit avec l'extérieur, soit avec les pièces voisines.

L'ouvrier qui a fait les fouilles rapporte qu'il existait de petits piliers adossés aux murs, à une distance, les uns des autres, qui variait de 40 à 60 centimètres.

Ils avaient environ 75 centimètres de hauteur et se composaient de 14 à 15 briques carrées, de 20 centimètres de côté, superposées et reliées entre elles par une couche de mortier de chaux et de sable. Quelques piliers semblables ont aussi été rencontrés dans l'intérieur du réservoir.

On s'est demandé à quel usage étaient destinés ces piliers ainsi que de grandes dalles, d'environ 80 centimètres de long sur 60 de large et 5 d'épaisseur, dont on a retrouvé de nombreux fragments sur le sol même du réservoir. Voici, je crois, l'explication la plus vraisemblable.

Ce réservoir était construit à la manière de certains *hypocaustes* des bains romains ; non-seulement ces piliers existaient le long des murs, mais aussi dans l'intérieur de la pièce à des distances, les uns des autres, déterminées par les dimensions de ces grandes dalles qu'ils avaient pour but de porter. Ces dalles alors formaient le plafond du réservoir ; elles étaient ensuite recouvertes d'une couche de ciment sur lequel était posé le pavé de la salle supérieure.

Une preuve à l'appui de ce que j'avance, c'est qu'arrivée à la hauteur uniforme de 75 centimètres, la couche de ciment disparaît, et que l'on remarque, en plusieurs endroits, des fragments de ces grandes dalles, encastrés horizontalement dans les murs.

La disparition des piliers de l'intérieur s'explique facilement par les fouilles faites autrefois et par la grande quantité de briques enlevées alors.

On pourrait supposer un instant que cette pièce, d'après ces détails de construction, était un hypocauste, puisque, jusqu'à un certain point, elle en affecte la forme ; mais les murs ne portant aucune trace d'ouvertures, et le sol n'en étant pas en pente, on ne peut admettre cette hypothèse.

La deuxième pièce, que je suppose être le basse destiné à prendre les bains froids, a, dans sa construction, beaucoup de rapport avec le réservoir ; ainsi, elle a même profondeur et même pavé ; les murs en sont recouverts du même ciment ; mais il est bon de faire observer que la couche ne s'arrête pas à la hauteur uniforme de 75 centimètres. On n'y a remarqué aucune trace de piliers. Cette pièce, on n'en peut douter, était dégagée au-dessus du niveau de l'eau. Les gradins (j) que l'on remarque à l'entrée servaient naturellement à descendre dans le bain.

Le cabinet C, dans la première moitié de sa surface, n'offre rien de particulier, sinon une ouverture (k), adossée au mur, dont je parlerai tout à l'heure. Dans la seconde moitié on trouve un petit bassin (n) aussi recouvert de toutes parts d'une couche de ciment de même nature que celui des deux réservoirs précédents. Une pierre cubique (l), à l'entrée, forme le premier gradin ; on remarque ensuite un second gradin (m) peu élevé au-dessus du fond du réservoir.

Quant à l'ouverture circulaire (k), elle s'enfonce obliquement dans le mur. Elle contenait, paraît-il, un tuyau en terre dont on a retrouvé quelques fragments. Il servait à conduire les eaux et il débouchait à l'extérieur du mur, et à 1 mètre 50 centimètres de profondeur, dans un petit aqueduc. On se débarrassait, par cet orifice, des eaux qui avaient servi pour les bains.

Il me reste pu à dire de la quatrième pièce, qui n'est même pas entièrement déblayée. Le sol offre un ciment de chaux et de sable, et il se trouve être de niveau avec celui de la première partie du cabinet C. N'était-il pas en même temps de niveau avec celui de la salle principale de bains qui se trouvait au-dessus du réservoir ? On peut le supposer.

Parmi les objets trouvés dans les décombres, on remarque un assez grand nombre de fragments de tuyaux de forme rectangulaire (k), en terre, d'environ quinze millimètres d'épaisseur. Les dimensions intérieures de ces tuyaux paraissent être de 8 centimètres sur 12 ; quant à la longueur, elle n'a pu être appréciée.

D'après le système de construction adopté par les Romains, ces tuyaux étaient fixés dans les murs ; ils communiquaient avec le fourneau et répandaient la chaleur dans toutes les parties de l'établissement. On peu voir, par les fragments, que ces tuyaux étaient striés à l'extérieur ; la face intérieure en est encore généralement noircie.

Les tuyaux en bronze, mentionnés dans la lettre du 9 novembre, n'auraient-ils pas servi à conduire les eaux des chaudières dans les divers bains ?

Les autres objets de quelque importance trouvés dans les dernières fouilles sont :

Trois objets en métal ayant une certaine ressemblance avec des faucilles, mais d'une courbure beaucoup

moins prononcée. Ces objets seraient-ils des strigiles, instruments servant, après les bains, à ratisser la peau ? Je n'ai pu les examiner assez pour les décrire avec précision.

Je citerai ensuite la base d'une colonne en pierre (j) mesurant 24 centimètres de diamètres à la base et 30 à l'endroit où elle a été rompue. Elle se trouvait enfouie au fond du réservoir.

Quelques monnaies en petit bronze qui n'ont pu être déchiffrées. L'une d'elles, qui est en ma possession, offre néanmoins quelque intérêt ; c'est un petit bronze de l'empereur Constance, au revers du *labarum*.

Enfin, des fragments de la poterie commune des Romains.

Les bains, ainsi que les bâtisses que l'on remarque à quelques mètres à l'ouest, semblent avoir été entourés par un mur de clôture que les fossés du bois ont coupé au nord, et au sud à une distance de vingt à vingt-cinq mètres des fouilles.

Je termine en mentionnant une mare qui se trouve à 300 mètres de là, dans la forêt, et qui porte le nom de *Mâchigniâ*. Je ne veux pas établir de rapport entre cette mare et les bains, je veux seulement citer ce nom bizarre.

E. OLRÉ.

Source : Site internet de la Bibliothèque Nationale de France : gallica.bnf.fr

Extrait des conditions d'utilisation des contenus de Gallica :

Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.*

Ce document est mis en ligne sur le site internet du village d'Allain pour une utilisation non-commerciale.

Informatisé par Stéphane Lindeperg, 2013.

